

#35

AUTOMNE-HIVER 2022

pouyastruc.fr

Le truc de Pouya

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE POUYASTRUC

LE DOSSIER

TROP DE LUMIÈRE NUIT...

LE VILLAGE À L'HEURE DE
LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE 06

Commerçants

PASSAGE DE TÉMOIN
AU VIVAL

11

Espaces verts

À LA RENCONTRE DE
JOSÉ ET JEAN-MARC

19

Une minute avec...

GEORGES
GALDILOLO

22

COMMERCES

CAFÉ DU CENTRE

BAR-RESTAURANT-TRAITEUR
DÉPÔT PAIN ET GAZ

60 rue du Centre
Tél. : 05 62 33 22 71

CHEZ SYLVAIN

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

65 route de Bigorre
Tél. : 05 62 33 24 61

FERME DE POUYA

MARAÎCHAGE (EN COURS DE CERTIFICATION BIO)

Richard Gorgien (sur rdv)
Tél. : 06 85 32 48 05

FERME TAUZIET

FERME CERTIFIÉE BIO

Vente directe
Jeudi & vendredi 16h à 18h30
Route du Pic du Midi
Tél. : 06 78 99 20 39

LE FLORIMA

PIZZÉRIA ITINÉRANTE
& DISTRIBUTEUR 24H/24, 7J/7

Parking Vival / samedi soir
Tél. : 07 89 71 45 57
www.pizzeria-florima.com

FLORYSE COIFFURE

SALON DE COIFFURE MIXTE

73 rue du Centre
Tél. : 05 62 33 25 45

PHARMACIE DES COTEAUX

63 bis route de Bigorre
Tél. : 05 62 33 24 36

SANDY PELLETIER

MARAÎCHAGE BIO

(sur rdv)
Tél. : 06 86 61 08 07

VIVAL

SUPERETTE - RELAIS POSTE

65 bis route de Bigorre
Tél. : 09 66 92 65 34

ARTISANAT & SERVICES

AIR DECO

RÉNOVATION CARRELAGE
& PLACO

Patrice Tourgon
Tél. : 06 28 06 55 38
patrice.tourgon@neuf.fr

ARNAUD DECOTTE

CRÉATION WEB & GRAPHIQUE

Tél. : 06 41 14 78 23
ad@arnaud-decotte.com
www.arnaud-decotte.com

BRUNO ESTRAMPES

ENTRETIEN JARDINS & POTAGERS (CESU)

36 rue du Pic du Midi
Tél. : 06 73 65 16 76

GARAGE VALDÈS

MÉCANIQUE AUTOMOBILE

ZA du Pic du Midi
Tél. : 06 04 49 44 30

JEAN-PIERRE BOUTINAUD

TAXIDERMIE

14 Lou Carrerot
Tél. : 05 62 33 23 67

MANU MORAT

APICULTURE

Tél. : 07 81 10 54 70

MENUISERIE ABADIE

MENUISERIE BOIS SUR MESURE

Pascal Abadie
37 route du Pic du Midi
Tél. : 06 38 19 83 36

MENUISERIE DU BOSQUET

FOURNITURE ET POSE DE MENUISERIES
ALU/PVC/BOIS

Philippe Lauber
7 chemin du Bosquet
Tél. : 06 03 69 69 79
sarlmbd@outlook.fr

MICHAËL GRAUPNER

MARQUAGE DE VÉHICULES

ZA du Pic du Midi
Tél. : 06 42 88 48 06

NEXT AERO CONCEPT

OUTILLAGE AÉRONAUTIQUE
& FERROVIAIRE

ZA du Pic du Midi
Tél. : 06 49 92 70 79

ORCHESTRE ADN

ARTS DU SPECTACLE / GROUPE

Nicolas Lalanne
Tél. : 06 72 67 71 07
orchestreadn@hotmail.fr

POMPES FUNÈBRES DES COTEAUX

ARTISAN FLEURISTE POMPES FUNÈBRES

Marie Burgues (Tina)
Tél. : 06 12 87 78 97

SMPE

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGE - ÉNERGIES RENOUVELABLES

6 rue des Écoles
Tél. : 06 87 82 89 06
smpe.tech@orange.fr

TRANSPORTS ETCHETO

TRANSPORTS & STOCKAGE

ZA du Pic du Midi
Tél. : 06 07 73 15 53
christophe@etcheto.fr

VOLUBILIS

GROUPE DE MUSIQUE

3 rue des Espiades
Tél. : 06 61 66 79 89

SOMMAIRE

ÉDITO

LE COIN DES PROS	02
ÉDITO DU MAIRE	03
VIE DU VILLAGE ACTUS	04
LE DOSSIER QUELLES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE POUR LE VILLAGE ?	06
COMMERÇANTS VIVAL LA VIDA	11
ÉCOLE LE COIN DES PITCHOUNS	12
ASSOCIATIONS L'AMICALE DES RETRAITÉS	14
ÉQUIPEMENT MUNICIPAL LE CIMETIÈRE	16
FORÊT AMÉNAGEMENT FORESTIER	17
HISTOIRE & PATRIMOINE L'ÉGLISE SAINT-CHRISTOPHE	18
ÉCOLOGIE D'ICI UNE SOLUTION POUR LES DÉCHETS VERTS	19
DÉLIBÉRATIONS & TRAVAUX	20
UNE MINUTE AVEC... GEORGES GALDILOLO	22
ÉVÉNEMENTS & AGENDA	23

Madame, Monsieur, Chers lecteurs,

L'équipe du magazine « Le Truc de Pouya » sous la houlette de notre présidente de la commission communication a repris la plume pour vous apporter un brin de lecture et d'information sur notre village. Nous avons traversé un été particulièrement difficile, à tout point de vue. Mais ne baissons pas les bras, c'est en étant plus solidaires, en unissant nos forces que nous pourrions surmonter ces épreuves et retrouver espoir et joie de vivre.



Tout d'abord, mon conseil et moi-même avons une pensée profonde et sincère pour les deux enseignants assassinés le 4 juillet dernier. Gaby, très apprécié dans le village, laisse un grand vide. La peine et l'incompréhension nous ont amené à annuler la fête. Au nom de tous, le conseil et la population, j'adresse toute ma compassion et mon soutien à ses proches et plus particulièrement à ses deux filles. Souhaitons que l'enquête aboutisse rapidement pour que toute la famille retrouve un peu de sérénité.

Enfin, si la situation sanitaire semble s'améliorer, malheureusement, d'autres sujets d'inquiétude se profilent. Avec la guerre en Ukraine, le pouvoir d'achat, les démons du passé resurgissent. Nous devons rester unis derrière nos valeurs communes « Liberté, Égalité, et Fraternité ». Même si la période estivale a été perturbée par tous ces événements tragiques, il n'en demeure pas moins que la vie municipale continue de fonctionner. La canicule de cet été nous a amené à prendre quelques mesures. J'ai demandé à nos secrétaires, que je remercie pour le travail accompli, de prendre régulièrement des nouvelles des personnes seules ou isolées.

Si dans de nombreux domaines, la reprise économique est une excellente chose, elle est aussi accompagnée d'une inflation galopante. Les prix de l'énergie et de certaines matières premières explosent. Comme pour les familles pouyastrucaises, les répercussions se font déjà sentir sur les finances de notre commune. Une réflexion est menée sur l'éclairage public en vue d'en réduire le coût, la pollution nocturne et préserver le ciel étoilé. Par ailleurs, à la demande des services de l'État, un Plan Communal de Sauvegarde est en cours d'élaboration. Nous faisons appel aux bonnes volontés pour finaliser le dossier.

Autre sujet d'actualité et non des moindres, celui concernant la santé et notamment la recherche d'un médecin pour nos administrés. Ce problème est au cœur de nos préoccupations. C'est ainsi qu'après avoir rencontré les praticiens de la maison médicale de Pouyastruc, et entendu leurs inquiétudes, nous avons souhaité organiser une rencontre avec tous les acteurs, directeur ARS Occitanie, députés, parlementaires, corps médical et élus des collectivités pour tenter de trouver une solution qui aiderait au recrutement de médecins. Les relations d'un administré nous ont facilité la rencontre avec l'ARS, et nous avons pu réunir rapidement tous les professionnels.

Je tiens également à souligner les nombreuses et traditionnelles manifestations proposées par les associations communales et cantonales.

Je terminerais en remerciant une nouvelle fois toute l'équipe qui m'entoure pour la rédaction de ce magazine. Un célèbre proverbe africain dit « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Prenez soin de vous et de votre entourage.

Amicalement

Michel PAILHAS
Maire de Pouyastruc

LE TRUC DE POUYA
N°35 – AUTOMNE HIVER 2022

MAIRIE
PLACE DE LA MAIRIE
65350 POUYASTRUC
Tél. : 05 62 33 22 54
mairie-pouyastruc@wanadoo.fr
www.pouyastruc.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
MICHEL PAILHAS

RÉDACTION
COMMISSION COMMUNICATION
(ALEXANDRA ABADIE, LIONNEL BERNARD,
BENOIT BRAUNSTEIN, ANNIE CARRÈRE,
MARY-JAN CASTAING, CATHERINE CAYEZ,
JOËL COMBES, ARNAUD DECOTTE,
MICHEL PAILHAS, CÉCILE URRICARIET) ET LES
ENFANTS DE L'ÉCOLE DE POUYASTRUC

PHOTOGRAPHIES
ÉQUIPE DE RÉDACTION, ANDRÉ
LAMON, APE, TCP, COUP DE POUCE
ÉCOLE POUYASTRUC, R. LAPEYRE,
J-D. CAVAILLÉ, PIXABAY

MAQUETTE & MISE EN PAGE
ARNAUD DECOTTE

IMPRESSION
IMPRIMERIE IMAGES TARBES

TIRAGE
400 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE POUYASTRUC

DÉPÔT LÉGAL
À PARUTION
N° ISSN : DEMANDE EN COURS

LES TRUCS EN +

SERVICE PUBLIC

ESPACE FRANCE SERVICES À VOTRE SERVICE

Depuis le 18 juillet l'espace France Services est en place tous les mercredis matins de 8h30 à 12h30 **sans RDV** à la salle du conseil municipal. Ce concept permet à chaque citoyen d'accéder aux services publics du quotidien dans un lieu unique. Sont traités les cartes grises, les droits à la CAF ou aux APL, les pré-demandes de carte d'identité ou de passeport, les dossiers de retraite, les démarches Pôle Emploi, les pré-plaintes auprès de la gendarmerie. **Contact** : Heidi et Coralie **au 05.62.44.03.88**

SANTÉ

UN CHEVALIER À POUYASTRUC

Notre docteur pouyastrucais, le Dr Hervé Gachies, a reçu le 15 octobre, du ministère de la Santé et de la Prévention, les insignes de chevalier de l'Ordre national du Mérite pour avoir coordonné le Centre Tarbais de dépistage et de vaccination lors de la crise sanitaire.

MAIRIE

T2 À LOUER



Non meublé de 38m². Une chambre avec placards intégrés, séjour, cuisine semi-équipée (hotte aspirante et plaque de cuisson), salle de bain avec WC, cave. 400 € de loyer + 21 € de provision sur charges. Libre de suite. Pour tous renseignements s'adresser à la mairie au 05 62 33 22 54

MÉDIATHÈQUE

LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE



Le rugby au Féminin

Dans le cadre du mois du film documentaire la médiathèque de Pouyastruc et la médiathèque départementale des Hautes-Pyrénées vous invitent à participer à cette manifestation qui se déroulera le **samedi 19 novembre à 18h** à la salle multi-activités.

Cette année le rugby au féminin est à l'honneur. Un film documentaire sera projeté « **LA JEUNE FILLE ET LE BALLON OVALE** » réalisé par Christophe Vindis.

Marcelia, 16 ans, vit dans un village de pêcheurs au sud de Madagascar. Depuis 2014 la vie a changé à Antsepoka avec l'arrivée du ballon ovale, surtout pour les jeunes filles qui s'y investissent autant que les garçons. Elles s'entraînent et rêvent de faire partie de la première sélection féminine du sud de l'île et aller à la capitale pour rencontrer les meilleures joueuses du pays. Marcelia qui émerveille tout le monde par son agilité, sa vitesse, son intelligence, prend confiance, se sent exister et n'a plus peur des garçons. Le film raconte son odyssée vers la reconnaissance et l'émancipation.

Ce film sera suivi d'un débat en présence du réalisateur et d'un apéritif dînatoire offert par la municipalité.

Afin d'organiser au mieux cette soirée, **la réservation est souhaitée** au 05.62.33.67.39 (médiathèque) ou 05.62.33.22.54 (mairie).

COMMERÇANT

SARAH COMMODOE

Les Caprices de Sarah la boutique, c'est terminé, mais Stéphanie poursuit son activité de créatrice depuis chez elle, à Marseillan, où elle a transformé un mobilhome en atelier, accessible sur rendez-vous uniquement. Ses créations ? On peut les retrouver et passer commande sur son site internet www.lescapericesdesarah.com, à l'atelier, ou via les réseaux sociaux (Insta et Facebook). Mais aussi dans des boutiques : Nénette et Jo, 5 rue Brauhauban à Tarbes, Bô In Pau à Jurançon et chez Charm'elle esthétique, 20 av Alfred Nobel à Pau. Quant aux autres créatrices et créateurs qu'elle soutenait dans sa boutique, Stéphanie conseille d'aller faire un tour à Bô in Pau, Charm'elle esthétique et à l'Étal de l'Hexagone à Tarbes, pour les retrouver. On ne se perd pas de vue, promis.

SANTÉ

ACHAT DE 2 DÉFIBRILATEURS CARDIAQUES

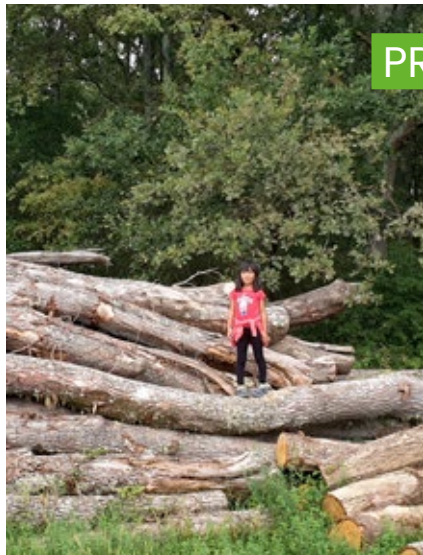
Un défibrillateur est installé sur la façade côté sud de la salle polyvalente et un second sera posé sous le hall de la mairie après réfection de celui-ci. Simple d'utilisation après avoir pris connaissance du protocole, il est à la disposition de tous, pour secourir une personne victime d'un arrêt cardiaque.



MAIRIE

UNE ARRAIGNÉE GÉANTE À POUYA !

Une araignée géante va faire son arrivée et celle-ci va même attirer tous les enfants... Il s'agit là de l'espèce dite « structure de jeux pour enfants », elle est reconnaissable par sa couleur rouge, ses 3 uniques pattes de 7 m d'envergure et sa hauteur de 4 m. Vous l'avez bien compris il s'agit en fait de l'un des 2 nouveaux jeux pour enfants qui vont être installés à côté des jeux déjà présents entre la salle polyvalente et le terrain de tennis. L'araignée, aussi appelée arbre à singe, aura pour voisine une autre structure avec un toboggan pour ravir nos petits lutins. À n'en pas douter ce chantier-là va être suivi de très près par nos bambins.



MAIRIE

PRÉPARONS L'HIVER

La commune de Pouyastruc vend du bois de chauffage pour ses administrés. Deux possibilités :

- Bois d'affouage houppiers à 12 € le stère.
- Grumes de chêne à façonner (environ 30 stères) en 1 mètre à 30 € le stère ; 5 stères maximum par affouagiste. Les premiers inscrits seront les premiers retenus.

Si vous êtes intéressés, veuillez vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie avant le 1^{er} décembre 2022 dernier délai. Le tirage au sort des lots pour 2023 aura lieu courant décembre.

SANTÉ

ÇA BOUGE CHEZ LES PARAMÉDICAUX

Mme Mireille Sartre, naturopathe, a cessé son activité le 31 août 2022 et Mme Virginie Lacoste, orthoptiste, cessera la sienne le 31 décembre 2022. À l'inverse nous souhaitons la bienvenue à deux nouvelles praticiennes.

Mme Marion Daverède, psychomotricienne, qui est installée depuis le 1^{er} septembre 2022 au 13 rue de la poste et qui exerce son activité les mercredi et jeudi. Elle reçoit dans son cabinet des enfants, adolescents et adultes ayant des difficultés sur le plan moteur, comportemental, relationnel ou émotionnel afin de les aider au mieux à appréhender leurs difficultés et développer leurs capacités. **Contact : 06.35.21.49.47**



Mme Marion Gerbot, diététicienne, exerce sa profession le mercredi après-midi et le vendredi toute la journée au cabinet paramédical depuis le 1^{er} novembre 2022. **Contact : 06.33.20.46.63**

LES TRUCS EN +

SOLIDARITÉ

CAMION ITINÉRANT DES RESTOS DU CŒUR

« Aller auprès de ceux qui ne peuvent pas venir à nous » c'est leur mission, vous pouvez compter sur eux !

Les Restos du Cœur ont mis en place un centre itinérant de distribution sur le territoire de la Communauté de Communes du Val d'Arros. Ce camion est présent à Pouyastruc tous les lundis de 10h à 12h sur le parking de l'ADMR.

L'aide apportée dépend des ressources de la famille, du nombre d'enfants mais aussi des charges notamment du loyer. C'est au moment de l'inscription que sera déterminé l'accès à l'aide alimentaire.

Renseignements au 05.62.93.67.95 / 06.61.96.39.54 / 06.71.76.16.41

CARNET

Naissances

DIAZ Aubane
Née le 12.08.22

Mariages

LHIGONNEAUX Angélique & CLAVERIE Sébastien
Le 25.06.22

COURTADE Marlène & TEILH Hervé
Le 16.07.22

Décès

PERES Mathilde
décédée le 05.07.22

LEGRAND Claudine
décédée le 17.07.22

VOUS SOUHAITEZ PUBLIER
UNE INFORMATION DANS
LE PROCHAIN NUMÉRO OU REJOINDRE
L'ÉQUIPE DE RÉDACTION ?

CONTACTEZ-NOUS
mairie-pouyastruc@wanadoo.fr

La sobriété énergétique

Textes : M.J. Castaing, Joël Combes, Benoît Braunstein
Photos : Pixabay, M.J. Castaing, B. Braunstein

Dans le contexte actuel économique-politique où les ressources naturelles sont devenues limitées, la sobriété consiste à nous questionner sur nos besoins et à les satisfaire en limitant leur impact sur l'environnement et la biodiversité. Nos modes de vie (production-consommation) doivent évoluer, en allant vers des mesures d'efficacité énergétique et de la production d'énergies renouvelables. Comme l'explique C. Jeanneret, membre du conseil européen pour une économie efficace en énergie, « à l'échelle

SORTIR DE L'ÉBRIÉTÉ

d'une collectivité, ces 3 leviers s'articulent étroitement : j'implante des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux pour produire des énergies renouvelables, je rénove mon éclairage public pour plus d'efficacité et j'éteins les candélabres la nuit par sobriété ». Depuis quelques années, le sujet progresse dans les esprits ; une large partie de la population se rend compte qu'un changement est indispensable. Alors que l'ébriété désigne une consommation excessive, la sobriété indique la juste mesure et favorise l'autonomie. Il est temps de sortir de l'ébriété...



**LA SOBRIÉTÉ S'IMPOSERA
BRUTALEMENT SI NOUS NE
LA CHOISSONS PAS
DÉMOCRATIQUEMENT**

DOMINIQUE BOURG, PHILOSOPHE



ENJEUX ÉCONOMIQUES

QUEL AVENIR POUR NOTRE ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

Depuis quelques mois, le prix de l'électricité flambe à cause de la reprise économique suite à plusieurs confinements, de la guerre en Ukraine et des niveaux de disponibilité de la ressource nucléaire au plus bas depuis 30 ans.

Résultat : une baisse de la production tandis que la demande reste importante, surtout à l'approche de l'hiver.

L'éclairage public représente 41 % de la facture d'électricité de la commune. La facture de l'éclairage s'élevait à environ 9 000 € par an compte tenu des nouveaux tarifs de l'électricité, elle va déjà augmenter de 38 %.

Nous avons décidé avant l'été d'engager un diagnostic de notre éclairage auprès du SDE (Syndicat Départemental d'Énergie) dans le but de mettre en place des actions concrètes pour réaliser des économies d'énergie et pécuniaires.

L'ÉTAT DES LIEUX DANS LA COMMUNE



154 POINTS LUMINEUX

Soit 1 point lumineux pour 4 habitants

Plusieurs types de lampes avec une efficacité lumineuse plus ou moins importante composent ce parc :

96 lampes à iode métallique
31 à cosmowhite
13 à sodium haute pression
6 ballons fluorescents
9 LED

LE ULOR

le flux lumineux émis vers le ciel, source de pollution lumineuse est jugé :



bon pour 40 lampes



moyen pour 114 lampes

RÉLEXIONS & SOLUTIONS DE LA MAIRIE

Les lampes LED sont les plus efficaces (bon éclairage au sol couplé d'une faible consommation) mais elles sont en nombre très restreint (6 %). L'avantage est que l'on peut réduire l'intensité de la lampe (depuis les armoires de commande) à seulement 30 %. Cela représenterait des économies de consommation fortes tout en maintenant un éclairage. Les autres lampes n'offrent pas cette possibilité.

Le conseil réfléchit donc actuellement aux différentes solutions pour réduire l'éclairage et sa consommation et de ce fait la pollution lumineuse induite. Plusieurs actions ont débuté, des solutions sont en cours d'étude :

1 La première action a été de baisser à 50 % l'intensité des 9 lampes LED existantes (rue des Espiades).

2 Dans cet ordre d'idée, le changement du parc des lampes en LED (143 points à changer) serait une mesure efficace préconisée par le SDE. Néanmoins, notre parc actuel a été renouvelé il y a environ 10 ans (eh oui l'évolution technique !), mais surtout le prix de la conversion par lampe est de 800 € à 1 000 € (financé à 50 % par le SDE) avec un retour sur investissement sur 13 ans. La conversion de l'ensemble du parc pourrait se réaliser sur 4 ans et coûterait à la commune 15 000 € environ par an subvention déduite. Cette conversion de l'éclairage avec une réduction forte de l'intensité générerait une baisse des consommations d'environ 35 %, mais pas de la facture car les abonnements restent inchangés.

3 L'extinction de l'éclairage public entre 23 h et 6 h (75 % du temps d'éclairage, les heures peuvent être adaptées et programmées au niveau des

armoires). Compte tenu de notre parc de lampes, cette solution générerait des économies dès à présent sans changement et nouvel investissement. Mais une sensibilisation des habitants reste nécessaire (évoquer certaines craintes, avoir une lampe si on sort la nuit,...). À noter, qu'il y a la possibilité de maintenir des points lumineux (répartis par armoire, donc des rues éclairées et d'autres pas).

L'extinction au cœur de la nuit (23h-6h) permettrait de baisser la facture, en fonction des installations et de la plage horaire d'extinction (jusqu'à 40 %) et de retrouver la nuit naturelle. Cette économie pourrait être ensuite réinvestie dans la rénovation du parc.

À noter : arrivent à présent sur le marché des lampadaires solaires autonomes.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

La vie sur terre est un cycle nourri par l'alternance naturelle du jour et de la nuit. Nous avons bouleversé ce cycle en développant de manière anarchique et disproportionnée l'éclairage artificiel extérieur. L'arrivée de l'éclairage public dans les villes a été vécue comme progrès, mais on constate qu'en 20 ans, la quantité globale de lumière par cet éclairage a augmenté de 94 % ... auquel il faudrait ajouter les lumières des parkings, façades, sites publics & privés, illuminations diverses.

Désormais 1/3 de la population ne voit plus la voie lactée ! on parle ici de pollution lumineuse pour désigner les conséquences néfastes d'un éclairage artificiel excessif à la fois sur les écosystèmes et l'Homme.

Cette « pollution » entraîne une désorientation de nombreuses espèces animales nocturnes (migration, reproduction, pollinisation). Or il faut savoir qu'en France, plus de 60 % des invertébrés et mammifères,

90 % des amphibiens, 95 % des papillons sont nocturnes¹. La préservation de cette biodiversité passe donc par une prise de conscience de cette « ébriété énergétique ».

L'éclairage artificiel est la seconde source de mortalité des insectes due aux activités humaines² (après les pesticides). On se doit donc d'agir concrètement pour la préservation de l'environnement nocturne par une utilisation raisonnée de l'éclairage.

De nombreuses études pointent désormais le lien d'un excès d'éclairage artificiel la nuit avec une kyrielle d'effets induits néfastes pour l'Homme. Les effets sanitaires de la pollution lumineuse peuvent provoquer des troubles graves du sommeil (aux potentiels effets cardiovasculaires ou sur le système immunitaire), le développement de cancers et de dépressions.

1. Source : Agence locale de l'énergie et du climat
2. Source : Association française de l'éclairage



© Jean Daniel Cavallé

LES BÂTIMENTS PUBLICS NE SONT PAS EN RESTE

Autre facture salée, la consommation énergétique des bâtiments publics (chauffage, éclairage intérieur, ...) avec des infrastructures peu, voire pas isolées. Une réflexion sera également engagée autour de la baisse des consommations, cela passe par l'amélioration de la performance énergétique, par l'emploi d'énergies durables et par la mise en place des éco-gestes.

CE QU'EN DIT LA LOI

EN TERMES DE POLLUTION LUMINEUSE, LES LOIS DITES GRENELLE 1 & 2 PERMETTENT DE RÉPONDRE AUX ENGAGEMENTS FIXÉS PAR LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

Art. 41 de la loi Grenelle 1 du 03/08/2009
« Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet de mesures de prévention, de suppression ou de limitation. »

Art. 173 de la loi Grenelle 2 du 12/07/2010 qui détaille la façon d'atteindre ces objectifs et inscrit la prévention des nuisances lumineuses dans le code de l'Environnement.

LA RÉSERVE INTERNATIONALE DU CIEL ÉTOILÉ (RICE) DU PIC DU MIDI

En 2013, une partie du territoire des Hautes-Pyrénées (65 %, 247 communes autour du Pic du Midi) a été labellisé Réserve Internationale de Ciel Etoilé. Il s'agissait de la 1^{ère} en France et de la 6^e dans le monde. La RICE atteste de la qualité du ciel étoilé mais surtout est un espace au sein duquel les collectivités et acteurs locaux s'organisent pour protéger et préserver la qualité de la nuit à travers la mise en place d'un éclairage responsable et l'éducation du public.

La RICE possède une zone cœur, exempte d'éclairage public et jouissant d'une qualité de nuit extraordinaire et une zone tampon dans laquelle les acteurs du territoire s'engagent pour la préservation de l'environnement nocturne.

Nous vous invitons à témoigner sur ce sujet, sur ces solutions, à nous faire part de vos questions, craintes, ou de votre enthousiasme sur la perspective d'une éventuelle extinction de l'éclairage public :

mairie-pouyastruc@wanadoo.fr



RÉNOV'OCCITANIE HAUTES-PYRÉNÉES & ALTAÏR

DEUX DISPOSITIFS POUR UN SEUL OBJECTIF : LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Si l'isolation à 1€ n'a plus cours, il existe encore de nombreuses aides pour la rénovation énergétique. À Pouyastruc, deux dispositifs nous permettent d'y voir plus clair. Le cabinet **Altaïr**, qui intervient à la demande de la communauté de communes du Val d'Arros, et **Rénov'Occitanie Hautes-Pyrénées**, géré par le Département des Hautes-Pyrénées. Rencontre avec Mégane Audrieu qui tient une permanence à la Mairie le 4^e mardi du mois.

Le Truc de Pouya : Qu'est-ce que Rénov'Occitanie ?

Mégane Audrieu : Le Conseil départemental s'occupe de ce dispositif de la Région depuis janvier 2021. Nous sommes trois conseillers et je suis la référente pour le territoire des Coteaux du Val d'Arros. Nous proposons deux niveaux de conseil. Un premier par téléphone pour les renseignements de base : quelle aide ? quel isolant pour mes combles ? Etc... Et un second, personnalisé, sur rendez-vous dans les permanences. Là on balaie l'ensemble de votre logement, vos habitudes de vie, l'isolation, le système de chauffage, votre budget et les moyens de financements associés (aides, prêts...).

T.P. : Qu'est-ce qui est le plus important pour éviter les déperditions ?

M. A. : L'isolation. Je fais souvent la comparaison avec une passoire. Si on veut la remplir, il faut d'abord en boucher les trous. Parfois, les particuliers viennent en disant : « J'ai une chaudière qui consomme beaucoup, je dois la changer ». Or c'est la maison qui consomme, pas la chaudière. On va donc d'abord cadrer le projet pour déterminer les travaux d'économies d'énergies les plus adaptés, en fonction, on réorientera vers :

- l'OPAH, le programme d'amélioration de l'habitat, avec le cabinet Altaïr mandaté par la com' com' pour les projets globaux sous conditions de ressources des foyers.
- l'audit énergétique proposé par la Région avec étude du logement et simulation des travaux (90€ de reste à charge) pour les projets performants. Lorsque c'est nécessaire, on vous accompagne dans la démarche pour faire vos demandes d'aides en ligne.

TP : S'il y avait 3 principes à retenir pour la rénovation de sa maison ?

- M.A. : 1.** Nous appeler avant de s'engager : il ne faut pas signer de devis avant d'avoir fait sa demande d'aide. Et on suggère de faire faire 3 devis par des artisans RGE (liste sur le site France Rénov'), pour comparer les matériaux, la finition, etc. Et de faire travailler des artisans locaux.
- 2.** Améliorer l'isolation avant de changer de système de chauffage. Si on s'y prend à l'envers, la chaudière pourra devenir surdimensionnée et s'user en sous-régime.
- 3.** Isoler les combles car, contrairement au réflexe qu'on peut avoir, les fenêtres ne sont pas le premier poste de déperdition.

RÉNOV'OCCITANIE HAUTES-PYRÉNÉES

Par téléphone au 05.31.74.36.65
du lundi au jeudi
de 10h à 12h et de 14h à 16h
Formulaire de contact disponible
sur hautespyrenees.fr



Permanence : 4^e mardi du mois, sur rdv en alternance à la mairie de Pouyastruc et à la Maison France Services de Tournay

POUR UNE RÉNOVATION GLOBALE ALTAÏR ET L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Chaque 2^e mardi du mois, la SCOP Altaïr tient une permanence sans rendez-vous à la Mairie de Pouyastruc. « *Il ne faut pas hésiter à venir nous voir. C'est au moins un premier contact pour savoir ensuite à qui s'adresser selon votre projet* », explique Pauline Serres, qui tient la permanence en alternance avec son collègue Thomas Hebras.

Complémentaire de Rénov'Occitanie, Altaïr est missionné par la communauté de communes pour monter vos dossiers de rénovation énergétique, mais également d'adaptation des logements (monte-escalier, salle de bain) pour favoriser le maintien à domicile. Système de chauffage, isolation des combles et des murs, remplacement des menuiseries, production d'eau chaude... Altaïr s'occupe des projets de rénovation globale qui apporteraient un gain énergétique de 35 %. 30 à 50 % des montants des travaux HT peuvent être pris en charge selon vos revenus par l'ANAH (agence nationale d'amélioration de l'habitat) dans le cadre de « Ma Prime Rénov' Sérénité ».



ALTAÏR

Permanence en Mairie :

2^e mardi du mois de 9h à 11h sans rdv.

5 SOLUTIONS MISES EN PLACE AU VILLAGE

UTILISATION DE LA BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

La vente de voitures électriques a été multipliée par plus de 6 en 5 ans. Il faut dire qu'une voiture électrique consomme en moyenne l'équivalent de 3 € pour parcourir 100 km contre 13 € pour une voiture à essence. La reconduction du bouclier tarifaire pour 2023 rendra toujours plus avantageux de faire son plein avec une voiture électrique. Ce bouclier sera aussi étendu aux bornes de recharge. Voilà une bonne nouvelle pour notre borne locale ! Depuis sa mise en service en juin 2018, son utilisation (source SDE, consommation en kWh) a été multipliée par 6, ce qui représente 1,43 tonnes d'équivalent CO2 économisé car la voiture électrique ne rejette pas de CO2 lorsqu'elle roule. C'est la seule borne publique du canton sinon il faut aller à Tournay ou Tarbes.

INSTALLATION D'UNE TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE

Si l'énergie solaire est plébiscitée, les installations photovoltaïques peuvent provoquer des réactions de rejet par crainte environnementale, paysagère mais aussi par peur des nuisances. S'il en est une qui est bien intégrée c'est bien celle effectuée par le SDE sur la toiture sud de notre salle polyvalente car qui la remarque vraiment ? C'est évidemment un petit pas pour la commune car l'énergie produite par les 400 m² de panneaux est indirectement reversée aux citoyens (car elle n'est pas auto-consommée mais réinjectée dans le réseau public). Si l'installation ne reviendra à la commune que dans 20 ans, c'est un premier pas pour montrer notre engagement pour développer les énergies renouvelables locales. Et comme énergie renouvelable locale, quoi de mieux que le soleil qui illumine Pouyastruc été comme hiver...

CONSOMMER LOCAL

Il n'y a qu'à se replonger dans les pages de nos anciens numéros (voir le lien ci-dessous) pour ceux qui n'auraient pas conservé amoureusement nos versions papier pour découvrir tous ces commerçants, artisans et producteurs locaux qui nous accueillent toujours chaleureusement et nous permettent d'économiser temps, argent et empreinte carbone.

Encore un peu plus de sobriété donc.

<https://www.pouyastruc.fr/le-truc-de-pouya>

CRÉATION D'UNE VOIE DE CIRCULATION DOUCE RUE DU STADE

Une voie de circulation douce est une voie réservée à tous les modes de déplacement non-motorisés. C'est ce que la municipalité a choisi de mettre en place à la rue du stade. Sachant que la demande était grande des points de vue sécuritaire et praticable pour les piétons, promeneurs, randonneurs, poussettes et sportifs de tous âges qui devaient emprunter cette artère essentielle du village. D'abord prévue sur 1m40, la voie douce fera finalement 2m20 de large et sera surélevée pour la séparer de la route. La limitation de la vitesse n'est pas non plus exclue parmi les solutions pour rendre plus confortable sa fréquentation. Sans omettre le fait que se déplacer à pied, vélo, ou autre mode « doux » est bon pour la planète en termes de rejet de CO2.



UTILISER LES TRANSPORTS PUBLICS LES JEUDIS & SAMEDIS

A l'instar de pas mal d'entre nous, il est intéressant d'apprendre qu'un bus de MaLigne (Conseil général) CASTELNAU-MAGNOAC/TRIE-SUR-BAÏSE/TARBES est disponible tous les jeudis et samedis, sur réservation au 0 800 65 65 00 (numéro vert) au tarif unique de 2 € quel que soit le trajet (gratuit pour enfant <4 ans, 1 € pour enfant de 4 à 12 ans). Pour faciliter l'accessibilité aux marchés locaux, il y a 3 arrêts possibles sur notre village : bas du village, église et gendarmerie avec pour horaires aller : 9h15 et 13h17, et horaires retour : 12h35 et 16h25. En privilégiant ce mode de transport, on peut ainsi réduire notre consommation d'énergie, donc notre empreinte carbone, et améliorer la qualité de l'air de notre magnifique département. Avant il y avait « C'est lundi, c'est raviolis ! », maintenant il y aura « C'est jeudi, c'est Maligne ! ».



■ Texte & photos : B. Braunstein

VIVAL LA VIDA !

Je ne sais pas vous, mais moi je ne m'en doutais pas un instant que Christine et Jean-Luc Livas avaient l'âge de la retraite. Eux non plus n'ont pas vu le temps passer. Ils vont tirer leur révérence et passer la main à Ludovic Dusso, connu dans les jardins comme sur le pré. Promis on vous le présente vite, mais aujourd'hui, la lumière des projecteurs est pour Jean-Luc et Christine et leurs 8 années de dévouement. Ambiance familiale, dépannage exhaustif, produits locaux, logistique au cordeau, playlist *eighties* (spéciale dédicace à Chris Rea), un banc pour la cassettes ; que des bonnes ondes partagées avec leurs clients. On était bien obligé de faire un petit « truc ».

Au moment de revenir sur une vie de travail, c'est Jean-Luc qui est le plus ému. Parce que dans le fond, il a un secret à nous livrer. Un secret qui ne réside ni dans la beauté d'un étal de légumes ni dans l'achalandage parfait, mais dans des liens soudés au fil des années. « Même dans les moments difficiles, Christine ne m'a pas lâché, et moi non plus. À notre époque, on faisait des concessions. » Il faut croire que Christine a choisi le bon t-shirt dans sa garde-robe ce matin.

Des coups durs, ils en ont eu quelques-uns avec leurs nombreuses vies professionnelles (Jean-Luc maître-nageur, Jean-Luc quasi inspecteur de police et finalement banquier, Jean-Luc caviste ; Christine chausseuse, Christine postière, Christine caissière). Mais surtout beaucoup de bonheurs depuis leur rencontre au Broadway un soir de 1978. « Il m'avait défait ma queue de cheval. Depuis on ne s'est plus quittés », sourit Christine.

Livas régale

À la ville comme au travail, le duo est complémentaire. À vélo, sur les Coteaux qu'ils aiment tant, Jean-Luc met l'intensité, pédale comme un âne, Christine pousse à la découverte. Avec leurs trois gars (Lucas, Robin et Anthony), ils ont forcément connu l'USCP et Pouya. C'est ainsi qu'ils sont tombés sur l'épicerie alors que plus jeunes, ils avaient cherché à reprendre un petit Casino.

Travailler en couple n'a pas érodé leur relation. « On essaie de s'avancer l'un l'autre. Il y a un respect mutuel parce qu'on a conscience de la masse de travail. » Jean-Luc ne déplore qu'une chose : qu'on connaisse moins Christine parce que « pendant deux ans, elle a gardé son boulot au supermarché tout en m'aidant ici. On a été ouverts tous les jours pendant 5 ans ! On a tout fait pour exploiter les possibilités du lieu en multipliant l'activité par 4 par rapport à notre arrivée. Et surtout, on a écouté les clients. » Et puis il y a eu ce satané covid. Une période physique pour eux. À Métro dès 6 h 30, avant une journée interminable. Grâce à eux, on a pu faire nos courses sans quitter le village et sans jamais manquer de rien. Ils se sont retroussé les manches jusqu'à préparer des poches de farine d'1 kg à partir de 50 kg pour les pros.

À la retraite, ils auront encore de quoi faire : un potager à développer, des voyages à organiser (Christine rêve du Vietnam), des petits-enfants à voir grandir. Profiter de la vie quoi. Allez, on fait une petite photo avant les au revoirs ? T'aurais dû enlever tes lunettes Jean-Luc, t'as de la buée. Quand les artistes vont entrer en scène pour vivre de nouvelles aventures, il paraît qu'on ne dit pas bonne chance. Alors : merde !



La maternelle au jardin



En septembre

Notre jardin à la rentrée. Les plants de l'an dernier ont donné des tomates.

Nous les avons ramassées et dégustées.



Les fleurs d'œillets d'Inde ont fané, séché.

On a ramassé les graines pour les replanter au printemps prochain.



On a été à la piscine

On a fait l'étoile et on a fait le parcours. Il fallait passer sous un tapis, nager jusqu'au toboggan et glisser dans l'eau. On a sauté dans l'eau en poussant sur ses pieds. On a été chercher les anneaux sous l'eau. On a adoré la piscine.



Le jardin de l'école

On a ramassé des tomates dans le jardin de l'école et on les a mangées. C'était très bon.

Le yoga

Pour faire du yoga, il faut se calmer. On fait le chant de l'oiseau : aaaaaaaaaooooooooooooommmmm. Et après, on fait la salutation au soleil. Ensuite, on fait des postures : le chien tête en bas, le chat, la grenouille, l'arbre, le tigre, l'enfant, le guerrier. On finit par faire la relaxation, allongé sur le tapis.

Les élèves de GS et CP



Des élections chez les CE



Vendredi 7 octobre, nous avons procédé aux élections de délégués de notre classe. Le rôle des délégués est de rapporter la parole des CE au conseil des enfants : nous discutons, nous proposons des idées et des changements pour améliorer notre vie à l'école ; et les délégués vont le dire aux autres

délégués pour se mettre d'accord. Cette année, il y avait 7 candidats et 5 candidates.

Nous avons installé le bureau de vote dans la classe, avec l'urne et



un isoloir. On a choisi un garçon et une fille, et les assesseurs se sont occupés de tamponner nos cartes d'électeur et de nous faire signer la feuille d'émargement.

Ensuite nous avons fait le dépouillement.

Les délégués élus sont : Noah (avec 8 voix) et Mathilde (6 voix). Les délégués remplaçants sont : Antoine (3 voix) et Agathe (5 voix).

Félicitations aux élus, et bravo à tous les candidats !



LA PISCINE EN CMI-CM2

Avec les CP et les CE1 de l'école, nous sommes allés à la piscine Paul Boyrie de Tarbes tous les matins du 12 au 23 septembre. À l'intérieur, il y a un petit bassin et un grand bassin olympique de 50 mètres.

Nous avons pratiqué plusieurs nages : la brasse, le crawl, le dos crawlé avec des frites et des planches et nous avons fait la fusée sur le ventre et sur le dos. Nous avons appris à entrer dans l'eau de différentes manières : en sautant en chute arrière ou avant, en plongeant et en faisant la bouteille.

Nous avons fait aussi l'étoile de mer, la méduse et le surplace (rétropédalage).

Nous nous sommes aussi entraînés à passer sous le tapis, à chercher des anneaux au fond de l'eau en faisant un plongeon canard et à passer dans un cerceau lesté.

Certains se sont même initiés au sauvetage.

Lors de la dernière séance, on nous a fait passer le test du savoir-nager pour évaluer nos compétences pour l'entrée au collège. Il s'agissait de réaliser un parcours dans lequel on retrouvait tous les exercices qu'on avait travaillés pendant les séances précédentes.

La maîtresse était très fière de nous car nous avons fait beaucoup de progrès.

LES ÉLECTIONS DES ÉCO-DÉLÉGUÉS CHEZ LES CM

Cette année, la maîtresse nous a proposé d'élire des éco-délégués.

Être éco-délégué, qu'est-ce que ça signifie ?

C'est un porte-parole qui transmet les idées des autres lors du conseil des élèves et du conseil d'école. C'est donc quelqu'un qui est à l'écoute de ses camarades et qui est capable de communiquer.

C'est aussi quelqu'un qui s'intéresse à la planète et qui en prend soin. Il respecte la nature et essaie de faire des «éco-gestes» pour la planète et pour les animaux.

La campagne électorale

Chaque candidat a fait sa campagne électorale en expliquant les raisons pour lesquelles il ferait un bon éco-délégué mais aussi en montrant ses qualités et ses projets. Tout ça était écrit sur des affiches que la maîtresse a collées aux fenêtres.

La classe de CMI / CM2



Certains ont proposé de mettre un traqueur ou des panneaux solaires pour économiser de l'énergie ou un récupérateur d'eau pour le jardin. D'autres ont suggéré de mettre des copeaux de bois sous la poutre et de planter de nouveaux arbres pour avoir de l'ombre en été. Nous nous sommes aussi fait la réflexion qu'on utilisait beaucoup les voitures, que l'essence coûtait cher et qu'on pouvait en manquer. Il fallait donc réagir et essayer de trouver des solutions.

Les élections

Le jour J est arrivé. Le lundi 17 octobre, nous avons organisé les élections. Il fallait voter pour un garçon et une fille. Le bureau de vote était constitué de quatre secrétaires qui vérifiaient la carte et la signature de chaque électeur, puis que chacun plaçait son bulletin dans l'urne.

Le dépouillement

Nous étions tous stressés quand on a compté les voix car les scores étaient serrés. Louisou et Maïa ont obtenu le plus de voix et ont été élus délégués. Elena et Louis sont leurs suppléants.

Ceux qui ont été élus étaient très contents ; les autres étaient un peu déçus mais nous allons travailler tous ensemble pour proposer des idées pour mieux vivre ensemble sur notre planète.

À la rentrée, il faudra qu'on se mette vite au travail car le conseil d'école aura lieu après les vacances.

Texte : C. Cayez-Roux
Photo : Amicale des Retraités

L'AMICALE DES RETRAITÉS DE POUYASTRUIC

Bien vieillir au Pays des Coteaux

Les retraités peuvent être hyperactifs. C'est ce que nous apprennent les innombrables activités de l'Amicale des Retraités de Pouyastruc. Heureusement qu'il y a une petite pause goûter pour fêter les anniversaires. L'association est un vecteur de convivialité pour nos aînés, qui ne l'oublions pas, ont été avant nous les conscrits qui organisaient la Saint-Jean. D'ailleurs, ils y participent encore !

Implantée sur le territoire du Pays des Coteaux de Pouyastruc (Boulin, Castelvielh, Castéra-lou, Collongues, Louit, Hourc, Marquerie, Pouyastruc, Sabalos) et d'autres communes (Tournay, Tarbes, Sarrouilles), l'Amicale des retraités compte actuellement une centaine de membres actifs âgés de 56 ans à 94 ans.

Les activités proposées aux adhérents sont variées :

Pétanque : le lundi, sur le boulodrome de Pouyastruc à 14h (animateurs : Bernard LEGRAS 05.62.35.18.47 / Marc MOREAU 05.62.33.20.48)

Cartes et scrabble : le mardi, belote et jeux de cartes, scrabble à la salle multi-activités de Pouyastruc à partir de 14h30. (Animatrice : Hélène ALVAREZ 05.62.35.17.27)

Remise en forme : Le mercredi de 9h à 10h, à la salle multi-activités ou en plein air, activité «Siel Bleu» Cours de gymnastique douce et adaptée, basés sur l'équilibre, l'agilité, la mémoire et pouvant être complémentaire pour accompagner des personnes à surmonter leurs difficultés de santé. Coût 16 € pour 4 mercredis, ou 20 € pour 5 mercredis (Animateur : Alain JOSEPH 05.62.96.64.11 ou 06.72.20.76.61).

Marche : le vendredi à 13h30 l'hiver et à 8h30 l'été, Deux parcours sont proposés, un de 8 à 10 km et un de 5 km.

Rendez-vous de covoiturage, à Pouyastruc au stade ou à Boulin devant chez Marc. Vous êtes prévenus le mercredi par mail ou SMS du lieu et du départ de la balade. (Animateur : Jean-Paul COLARD 06.20.89.73.78 ou 05.62.31.26.50).



Marche moyenne montagne : Le mardi, suivant la météo. Le lieu de la sortie et du rendez-vous du covoiturage sont renseignés par mail ou SMS la veille. (Animateurs : Jacques CÉLERIER et Jean-Paul COLARD 06.20.89.73.78)

Informatique : Le mercredi de 10h30 à 11h30 à la salle informatique Mairie de Pouyastruc, débutant ou perfectionnement (Animatrice : Patricia BARALDO 06.76.96.54.81). 4 € la séance.

Goûters : Tous les trimestres rendez-vous à la salle multi activités pour fêter les anniversaires des adhérents.

Voyages : En mai 2022, l'A.D.R.P. a organisé un voyage à Bayonne avec visite du Vieux Bayonne et de l'Hermione.

Pour 2023, l'A.D.R.P. met en place des ateliers «**bien vieillir**» (sophrologie, mémoire, vitalité).

Les ateliers informatique et bien vieillir sont ouverts à tous les habitants.

Les adhérents sont informés par des courriers ou lettres adhérents, des dates et de l'organisation de ces journées.

Outre ses activités, l'association apporte aussi une aide lors de certaines manifestations organisées par la Mairie : Saint-Jean, fête du sport...

Elle a également participé à la mise en place des cours d'informatique.

Le premier Président, fondateur du club Jean SARRABAYROUSE l'a créé le 8 décembre 1977.

Lui ont succédé Alex GUILLAUME de 1980 à 1986, Mme BEHRA dès 1987, Auguste BIRAN de 1990 à 1997, Arlette COUERBE de 1998 à 2015 et Jean-Paul COLARD depuis 2015.

L'ADRDP n'existerait pas sans le dévouement de ses présidents, ainsi que de tous les membres de l'association qui les ont accompagnés.



Amicale des Retraités de Pouyastruc

13, rue de la Poste
65350 Pouyastruc

Contact : Jean-Paul COLARD (Président)
au 06.20.89.73.78

amicaledesretraitespouyastruc@gmail.com

ANNUAIRE & ACTUS ASSOCIATIONS

SANTÉ/SOCIAL/ HUMANITAIRE

ADMR Association d'aide à domicile en milieu rural

admr.pouyastruc@fede65.admr.org
Tél. : 05 62 33 29 70

La Fraternelle Aides aux familles adhérentes lors d'un décès
L'association accompagne les familles endeuillées, matériellement et moralement.

Contact : M. Jean-Jacques DALIER
Tél. : 06 33 38 13 01
jeanjacques.dalier@wanadoo.fr

Secours Catholique Lutte contre la pauvreté
L'association reconnue d'utilité publique, est un service de l'Église Catholique.

Contact : M. Pierre MENVIELLE
Maison paroissiale - 1 rue de la poste
sc.pouyastruc@orange.fr

CULTURE/LOISIRS

Amicale des Retraités de Pouyastruc
L'association accueille tous les retraités désireux de se réunir autour de diverses activités sportives et culturelles.

Contact : M. Jean-Paul COLARD
Tél. : 05 62 31 26 50 / 06 20 89 73 78
amicaledesretraitespouyastruc@gmail.com

APE Association des parents d'élèves
L'association organise des événements afin de collecter des fonds pour améliorer la vie des enfants de l'école de Pouyastruc.

Contact : 06 51 95 41 31
ape.pouyastruc65@gmail.com

Catéchisme

Samedi matin, tous les 15 jours

Contact : Jean-Claude KIEGER
Tél. : 05 62 31 08 83

Les Chanteurs de l'Estéous Chorale

Contact : Anne-Marie MENVIELLE
Tél. : 06 62 33 23 51
anne-marie.menvielle@orange.fr

Comité des Fêtes Conscrits

Traditionnellement, le comité des fêtes organise la fête du village fin juillet.

Contact : Emma CANTET Tél. : 06 37 00 40 78
/ Emma ESTRAMPES Tél. : 06 45 30 98 28
comitedesfetesdepouyastruc65@gmail.com

Coup de Pouce Soutien scolaire, Théâtre, Danse, Musique, Photo, Arts plastiques, Anglais, Atelier Mémoire...

L'association dynamise le territoire en proposant une grande diversité d'activités.

Contact : Mme Sonia FAREH
Tél. : 06 70 67 16 96
facebook.com/coupdepoucepouyastruc

Société de Chasse de Pouyastruc

Contact : Jean-Pierre BOUTINAUD
Tél. : 06 81 09 88 71

SPORTS

Les Archers de l'Estéous

Club de tir à l'arc

Pratique du tir à l'arc en plein air et en salle.

Contact : Jean-Henri LARRIEU-MANAN
Tél. : 06 08 93 22 85
jean.larrieumanan@sfr.fr

Taïso

Les mardis à 19h

Contact : Véronique WOJTKOW
Tél. : 06 61 14 70 24

Gymnastique Volontaire des Rives de l'Estéous

Contact : Marie-Christine LECLERC
Tél. : 06 52 92 23 09
leclerc.marie-christine@orange.fr

Pouyastruc Handball Féminin

Entraînements et compétition.

Contact : Patrick ADER / Corinne PARDON
Tél. : 06 04 07 16 65
patrickader@orange.fr

Tennis Club de Pouyastruc

École de tennis enfants et adultes.

Pratique du tennis en loisir et compétition.

Contact : Lionnel BERNARD
Tél. : 06 22 27 74 86
club.tennis.pouyastruc@gmail.com

Union Sportive du Canton de Pouyastruc Club de rugby

École de rugby. Équipes Benjamins Minimes, Cadets Juniors (Entente des Coteaux) et Séniors.

Contact : Guy LAMARQUE
Tél. : 07 89 01 63 10
usc.pouyastruc@orange.fr
facebook.com/usc.pouyastruc.9

EN SAVOIR +

Rubrique **Vie associative**
www.pouyastruc.fr

L'ACTU DES ASSOS

COUP DE POUCE • Forte du succès de la première édition de sa Journée des Sorcières, l'Association Coup de Pouce vous propose le **Festival des Sorcières** les 23, 24 et 25 juin 2023. Le samedi sera réservé aux scolaires. Le samedi et le dimanche, venez passer la journée en compagnie des sorcières et sorciers qui vous proposeront des jeux, des escapes games, des pièces de théâtre, un stand photo, du maquillage, un spectacle de feu et d'autres surprises dans un décor fantastique et magique !

APE • L'assemblée générale a réélu le même bureau, à savoir Gwendoline SAUX (présidente), Charline SAUX (vice-présidente), Cédric CABOS (trésorier) et Valérie MARAQUIN (secrétaire). Le planning des événements a été établi. Noël se fera comme l'an dernier, avec la Mairie, sur la place du village le vendredi 16 décembre, en présence du Père Noël ! Puis, Carnaval, Pâques avec sa chasse aux œufs et la kermesse viendront compléter, au vu de leur succès, cette année scolaire. Nous lançons un appel à bénévoles, car plus nous sommes nombreux et plus nous pouvons organiser d'événements. Faites-vous connaître dès qu'un événement s'annonce en vous rapprochant directement de nous.
Contact : ape.pouyastruc65@gmail.com

AMICALE DES RETRAITÉS •

Samedi 10 décembre, rendez-vous à partir de 14h à la salle multi-activités pour le 4^{ème} et dernier goûter d'anniversaire de l'année.

HANDBALL FEMININ •

Venez nous soutenir pour nos prochains matchs ! Le week-end du 25-26 novembre à Bagnères, le week-end 3-4 décembre contre Soues, le week-end 10-11 décembre contre Auch et le week-end du 7-8 janvier 2023 contre Tarbes

Retrouvez tous les événements

Rubrique **AGENDA** p. 23

LE CIMETIÈRE

Un lieu bien vivant

Témoin du passé humain d'une commune, le cimetière n'est pas seulement le lieu où reposent les défunts. Il est aussi, et bien plus encore, un espace de souvenir pour les vivants. Et celui de Pouyastruc, avec sa vue sur les Pyrénées, est magnifique. Grâce aux agents de la com' com, José et Jean-Marc.



JOSÉ & JEAN-MARC,
un petit coup de chalumeau
pour un coin de paradis

Quand M. Bégué, qui le connaissait pour son côté bosseur et polyvalent, lui a fait confiance, José était « l'étranger » au village. C'était il y a 32 ans. Quand on parlait encore de cantonnier. Ils étaient trois à plein temps à Pouya, passaient l'épaveuse et tondaient du côté du stade avec une simple autoportée. Aujourd'hui à la com' com', José a été rejoint il y a deux

ans par le Tournayais Jean-Marc et lui a fait connaître les lieux. Tous les lundis et jeudis, sous la direction de Serge Debat, adjoint, ce binôme solide entretient les espaces verts (notamment au complexe sportif), les bâtiments communaux. José se charge de l'entretien lié à l'assainissement. Du côté du cimetière, il faut planter des fleurs, les arroser, ratisser, tailler les haies, trier le composteur victime d'incivilité, et brûler inlassablement les herbes qui poussent et repoussent dans les allées. Surtout au moment de la Toussaint. Comme José et Jean-Marc s'occupent de plusieurs cimetières : ils comparent et font remonter leurs observations sur le béton désactivé de ceux de Lansac et Souyeaux, les fleurs champêtres de celui de Coussan ou l'idée de planter du pourpier dans les gravillons...

En attendant, si vous les croisez dans le cimetière ou ailleurs, José et Jean-Marc ne seront plus des fantômes pour vous, mais des agents de chair et d'os garants du bel ordre du village.



5 infos sur le cimetière

Une concession ça se réserve

Pour acquérir une concession funéraire, il faut obligatoirement adresser une demande, par courrier, au maire de Pouyastruc. C'est lui qui a le pouvoir d'accorder le droit d'occuper une parcelle du cimetière. La durée de la concession est de 30 ans et pourra être renouvelée. Le coût est de 40 €.

Il va falloir agrandir

Actuellement le cimetière compte 114 concessions funéraires (tombes et caveaux) et 7 cases dans le colombarium. Il est quasi-complet,

mais le terrain en contrebas appartenant à la commune permet d'envisager l'avenir sereinement.

Attention au composteur

La commune de Pouyastruc consacre une partie de son budget à l'entretien du cimetière et met à la disposition des familles des outils facilitant celui-ci (poubelles, eau, bac à compost...). Ce dernier est destiné à recevoir uniquement du terreau et des petits végétaux, merci de votre vigilance.

Et un et deux et zéro phyto

L'entretien du cimetière est effectué sans produit phytosanitaire, grâce au désherbage thermique.

La Fraternelle accompagne les familles en deuil

L'association vient en aide aux familles au moment du décès d'un proche adhérent.

La Fraternelle se charge de l'organisation des funérailles au village, le cercueil, la mise en bière, le fossoyeur ou l'ouverture du caveau, la messe et le transport du corps. La cotisation annuelle varie de 15 à 480 € en fonction de l'âge de la personne qui souhaite adhérer.

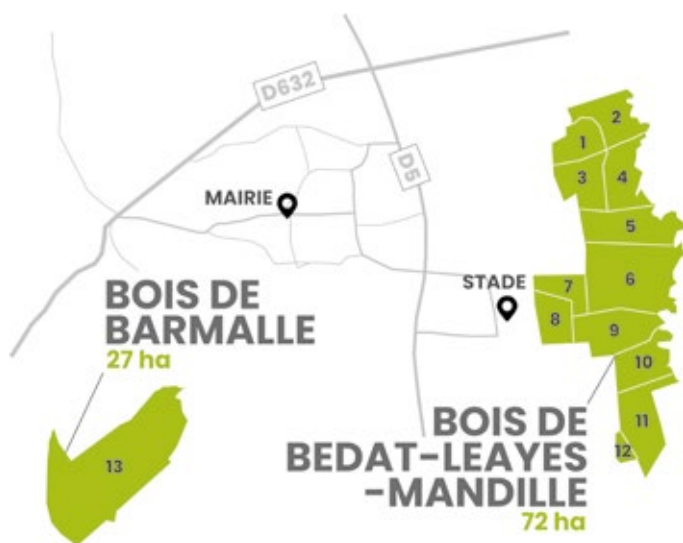
Contact : J-J Dalier (président)
au 06 33 38 13 01
jeanjacques.dalier@wanadoo.fr

LE NOUVEL AMÉNAGEMENT FORESTIER 2023-2042 EN PRÉPARATION

Textes : J. Combes
Conseiller : R. Lermite (ONF)
Photo : Pixabay

L'ONF gestionnaire de la forêt communale a dernièrement présenté au Conseil le projet du nouvel aménagement forestier. C'est une obligation de disposer de ce document, véritable plan de gestion pour notre forêt pour les vingt prochaines années.

Pour rappel la forêt communale est divisée en deux parties pour un total de 99 ha.



ESSENCES PRÉSENTES DANS LA FORÊT

Chêne pédonculé.....	58%
Chêne sessile ou pédonculé.....	14%
Douglas.....	12%
Hêtre.....	7%
Pin laricio.....	3%
Chêne rouge.....	1%
Robinier.....	1%
Châtaigner.....	1%
Autres feuillus.....	2%
Frêne commun.....	1%

Le bilan du précédent plan de gestion ou aménagement forestier, des 15 dernières années, fait apparaître les résultats suivants, notamment en termes de vente :

Total dépenses : 101 674 €
(infrastructure, régénération, garderie)

Total recettes : 363 394 €
(vente et subventions)

Soit un **résultat positif** de 261 720 € (17 448 €/an)
pour la commune.

L'état des lieux en prévision du prochain plan de gestion fait apparaître en partie les éléments suivants :

- des peuplements mûrs à renouveler dans la période (chênes),
- les peuplements de Douglas (Barmalle), plantés dans les années 60, pourront être exploités, un renouvellement des essences serait donc à prévoir (mais quelles essences compte tenu de l'évolution du climat ?),
- des essences présentes actuellement, peu compatibles avec les prévisions de changement climatique,
- un réseau de desserte satisfaisant.

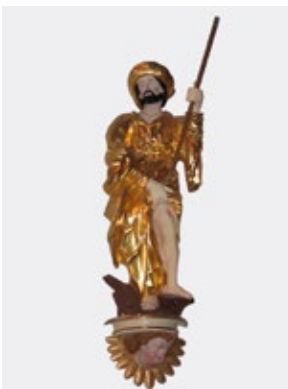
Sur la base de ces constats, des discussions ont actuellement lieu pour définir les grandes orientations du prochain aménagement forestier. Les propositions seraient les suivantes :

- pour la partie de la forêt en bas (la plus grande) composée essentiellement de chênes, on maintiendrait cet objectif de régénération naturelle et de production (exploitation des arbres à maturité). Des îlots ou sujets remarquables seraient conservés.
- coté Barmalle, au fur et à mesure de l'exploitation des Douglas (en tenant compte notamment de l'activité tir à l'arc), des essais seraient réalisés pour replanter en diversifiant les essences par exemple avec des châtaigniers. L'idée serait sur cette zone d'avoir des plantations diverses sans objectif important d'exploitation (comme cela a été le cas dans les années 60), mais plutôt de favoriser la biodiversité, la découverte et le loisir.
- une réflexion sera engagée sur la valorisation des sentiers forestiers pour favoriser la découverte et la promenade en forêt.



Texte & photos : A. Carrère

5 BONNES RAISONS DE VISITER L'ÉGLISE SAINT-CHRISTOPHE



Statue de saint Roch avec sa jambe couverte de bubons de la peste

1 - Parce que la construction de l'église date de 1776 sur une première église existant au XIV^e siècle.

Mais ce qu'on voit aujourd'hui est largement dû à la réfection du XIX^e siècle : le clocher en 1850, puis, en 1855, le conseil municipal décide d'agrandir la nef, sa surface étant jugée insuffisante et les fenêtres trop petites pour éclairer la nef de manière satisfaisante.

2 - Pour son clocher sous-dimensionné.

L'entreprise Lamou de Tarbes sur le projet du cabinet d'architecte Latour rehausse les murs de la nef de 5 mètres avec du mortier de chaux, des schistes de Labassère sur le toit, de la brique de Pouyastruc et de la pierre de Lourdes pour le dallage. Mais le clocher reste en l'état.



Chapelle saint Roch

3 - Pour le vitrail de saint Christophe, le patron de l'église.

Le rehaussement permet ainsi d'ouvrir 11 grandes fenêtres. Deux chapelles sont ajoutées. En 1860, l'atelier Bernard Carrère confectionne leurs retables.

4 - Pour les œuvres des ateliers Ferrère : le retable central et le tabernacle. C'est la dynastie Ferrère d'Asté, Jean, Marc et Dominique, leurs enfants



Le vitrail représente saint Christophe faisant traverser le torrent au Christ



Le tabernacle de style Ferrère et le baldaquin, tous deux typiques du baroque bigourdan.

et petits-enfants, qui va illustrer de 1650 à 1850 l'art baroque de Bigorre dans l'ornementation des églises (retables, stalles, confessionnaux, autels tombeaux etc.). On peut visiter la maison des Ferrère et du baroque pyrénéen à Asté.

5 - Pour ses 11 éléments baroques inscrits au patrimoine, dont la chaire à prêcher, le confessionnal, l'autel tombeau à baldaquin et l'appui en fer forgé.



Broyat de la déchèterie utilisé en paillage

Texte & photo : J. Combes

DÉCHÈTERIE

UNE NOUVELLE SOLUTION GAGNANT-GAGNANT « EN CIRCUIT COURT », POUR LES DÉCHETS VERTS

Compte tenu de l'augmentation des volumes de déchets verts et des coûts d'évacuation et de traitement, nous vous avons fait état des diverses solutions expérimentées par la communauté de communes (broyage sur place et récupération du broyat par les agriculteurs et les particuliers par exemple). Eh bien, fort de ces initiatives, un échange gagnant - gagnant s'est mis en place avec un agriculteur du village, Yves Gorgien.

Ce dernier précise « Je me charge avec un tracteur et une remorque d'évacuer sur mon terrain agricole, l'ensemble des déchets verts situés à l'entrée de la déchèterie, mon terrain permet d'y entreposer d'importants volumes. La communauté de communes assure ensuite le broyage des déchets sur mon terrain. Ces broyats et le compost sont valorisés notamment pour l'activité de maraîchage familiale, sur 1 ha environ. Une partie est ramenée à la déchèterie pour que les habitants puissent en récupérer. Les matières vont continuer à se composter et elles seront proposées à la vente, en dédommagement du travail effectué ».

Une fois les déchets verts broyés, c'est effectivement un paillage ou un amendement de qualité pour les jardins potagers, les cultures ou autres espaces verts.

Cette expérience menée avec Yves Gorgien pourra être renouvelée avec d'autres paysans ou agriculteurs. Ces derniers, s'ils sont intéressés peuvent se faire connaître.

Et les chiffres parlent d'eux-mêmes : 250 tonnes de déchets ont été broyés chez Yves Gorgien (soit l'équivalent de 6 mois de déchets déposés par les habitants à la déchèterie). La communauté de communes a fait intervenir une entreprise pour le broyage, pour un coût de 4 000 € (6 h de broyage en continu). Cette solution a permis à la collectivité de réduire fortement les coûts de rotation de bennes transportées au SMTD65. Avant cette solution de broyat mise en place, il y avait environ 5 rotations de bennes par mois.

DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.
Nous vous présentons ici les décisions les plus importantes de 2022

AVR.
2022

BUDGET PRINCIPAL 2022

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	BUDGET	RECETTES	BUDGET
	011 Charges à caractère Général	167 931,00	002 Excédent ant, de Fonctionnement	356 854,89
	012 Charges de Personnel	103 700,00	013 Atténuation de charges	100,00
	014 Atténuations de produits	32 927,00	042 Opérations d'ordre entre section	
	022 Dépenses Imprévues	0,00	70 Produits des services	5 865,00
	023 Virement section Investissement	359 753,89	73 Impôts et taxes	234 717,00
	65 Autres Charges de Gestion	125 888,00	74 Dotations et participations	154 652,00
	66 Charges financières	3 700,00	75 Autres produits de gestion	57 015,00
	67 Charges exceptionnelles	500,00	76 Produits financiers	3,00
	042 Chapitre ordre entre section		77 Produits exceptionnels	0,00
6811 Dotation aux amortissements	9 807,00			
TOTAL DÉPENSES	809 206,89	TOTAL RECETTES	809 206,89	

INVESTISSEMENTS	DÉPENSES	BUDGET	RECETTES	BUDGET
			002 Solde d'exécution Invest.reporté	106 794,98
	001 Solde d'exécution reporté	0,00	021 Virement section de Section Fonct	359 753,89
	16 Emprunts et dettes assimilées	53 544,00	040 - Opération d'ordre entre section	
	020- Dépenses Imprévues	0,00	28 - Amortissements Immobilisat.	9 806,72
	20 Immobilisations incorporelles	20 000,00	10222 FCTVA	19 377,00
			10226 Taxe d'Aménagement	1 000,00
	204 Subventions d'équipement versées	0,00	1068 Excédent de Fonctionnement	0,00
	21 Immobilisations corporelles	670 188,59	13 Subvention d'investissement	36 000,00
	23 Immobilisations en cours	0,00	1641 Emprunts et dettes assimilées	211 000,00
		27 Autres Imm. Financières	0,00	
TOTAL DÉPENSES	743 732,59	TOTAL RECETTES	743 732,59	

BUDGET ANNEXE ET ASSAINISSEMENT 2022

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	BUDGET	RECETTES	BUDGET
	011 Charges à caractère Général	26 210,00	002 Excédent de Fonctionnement	26 345,27
	012 Charges de Personnel	10 000,00	042 - Opération d'ordre entre section	22 185,00
	023 Virement section Investissement	17 724,12	70 Produits des services	36 854,00
	66 - Charges financières	8 724,00	747 Subvention et Participation des collectivités Territoriales	26 452,00
	68 - Dotations aux amortissements	49 447,15	73 Impôts et taxes	269,00
	022 - Dépenses Imprévues	0,00	74 Dotations et participations	
TOTAL DÉPENSES	112 105,27	TOTAL RECETTES	112 105,27	

INVESTISSEMENTS	DÉPENSES	BUDGET	RECETTES	BUDGET
	001 Déficit d'investissement reporté	0,00	001 Excédent d'investissement reporté	14 810,70
	1641 Remboursement d'emprunts	18 565,00	010 Dotation - Fonds divers	
	040 Opération entre section		1068 Excédent de Fonctionnement	
	13911 Subv. Invest. Agence Eau	15 495,00	021 Virement section fonctionnement	17 724,12
	13913 Subv. Invest. Département	6 690,00	13 Subvention d'investissement	
	21 Immobilisations corporelles			
	2155 Outillage industriel	0,00	040 Opération ordre entre section	
	23 Immobilisations en cours		28 Amortissements	
	2313 Immob. En cours construction	16 231,97	281532 Amortissement réseau	34 828,31
	2315 Immob. En cours insta.Techniques	25 000,00	281351 Amortissement bât. Exploit.	806,89
	020 Dépenses Imprévues		281562 Amortissement STEP	12 463,64
			28188 Amortissement postes Refoul.	1 348,31
	TOTAL DÉPENSES	81 981,97	TOTAL RECETTES	81 981,97

MAI
2022

Restauration du bâtiment abritant la Poste. Choix d'un architecte pour étude préliminaires pour création de 2 logements. Architecte retenu : Clément BOUTET.

Rue du stade. Attribution des travaux du busage du fossé à l'entreprise Jean-Marc DOURS pour un montant de 23 683,70 HT. Revêtement et création voie douce et plateau trapézoïdal sur CD5 à la Routière des Pyrénées. Marché en cours.

JUIN
2022

Travaux enfouissement réseaux rue du stade. Attribution au SDE Eclairage public pour un montant de 26 000 € HT. Subventionné à 50 %, reste à charge pour la commune 13 000 €. Attribution réseau téléphonique, travaux réalisés par le SDE pour le compte d'Orange pour un montant de 14 860 € à la charge de la commune. L'étude, le matériel et le câblage attribués à Orange pour un montant de 6 193,89 € subventionné à 82 % par Orange. Reste à charge pour la commune 1 114,87 €.

Renforcement souterrain rue du stade de la puissance électrique suite à la création de la salle multi-activités. Attribution des travaux au SDE pour un montant de 99 000 € subventionné à 90 %. Reste à charge pour la commune 9 900 €.

Création d'un sentier pieds nus réalisé par le LEC (Centre de loisirs) sur la parcelle F263 au sein de la forêt communale.

Aire collective de jeux.
Choix des équipements pour les petits enfants et adolescents pour un montant de 24 123,50 HT pose comprise. Entreprise retenue Joël CLAVE.

OCT.
2022

Prix du bois de chauffage. Houppiers 12 € le stère. Grumes à façonner 30 € le stère
Action en faveur des économies d'énergie. Validation auprès du SDE pour équiper toutes les armoires électriques d'horloges astronomiques programmables, projet subventionné à 100 % par le SDE.

Retrouvez toutes les
délibérations sur le
site internet du village.

POINT TRAVAUX

L'ancien local ADMR a été restauré en T2 et mis à la location.

Le hall de la Mairie est en cours de restauration. Les agents municipaux ont décroûté le mur et trouvé des galets qui resteront apparents.

L'ancienne Poste a bénéficié d'une étude par un architecte pour y réaliser deux logements, un T2 et un T3. Les travaux attendront l'an prochain car il s'agit d'un bâtiment des années 60 nécessitant une grosse rénovation énergétique. La commune monte des dossiers de demandes de subventions.

La rue du stade est en totale rénovation avec l'enfouissement des réseaux et la réfection de la chaussée. Légèrement retardés par les délais de livraison de certaines fournitures, ils devraient s'achever rapidement. Une voie de circulation douce facilitera et sécurisera l'accès au complexe sportif.



Un plan d'investissements sur plusieurs années est à l'étude afin de prioriser les nombreuses bonnes idées concernant le patrimoine bâti, la voirie et le cadre de vie de la commune.



DE PADOUE À POUYASTRUC, un Italien au village

Entretien & texte : A. Carrère, A. Abadie
Photos : R. Lapeyre, Famille Galdiolo

Georges GALDIOLLO a 16 ans en 1952 quand il arrive à 4 heures du matin à la gare Matabiau de Toulouse. Il vient de quitter sa famille de Padoue où règne le chômage et où son père est marchand de charbon pour retrouver à Toulouse un oncle qui a émigré en 1947.

Avec lui il se lance dans la construction d'une maison à Colomiers, puis va travailler à Jurançon comme ouvrier d'entretien dans un institut medico-social pour enfants. Et là, le miracle s'accomplit, il rencontre Régine qui travaille dans le même institut... Ce sera l'histoire d'amour d'une vie.

La famille de Régine, la famille Tajan est originaire de Lannemezan où le père avait été blessé dans l'usine de carbure. Tout de suite Georges y est adopté, les Tajan favorisent son intégration, en les aidant à acheter l'épicerie située à l'emplacement de l'actuel salon de coiffure de Floryse, et tenue alors par Monsieur Peres .



On est en 1964, Georges trouve un village totalement agricole : toutes les maisons de la rue du Centre ont des étables, sans avoir de champ autour, les vaches doivent transhumer chaque jour vers le bas du village (voir photo au dos du magazine). La convivialité qui s'ensuit permet à notre Italien de s'intégrer totalement.

**« J'ai trouvé dans ce village
une mentalité formidable »**

Naturalisé en 1972, il va trouver un emploi de menuisier chez Eiffage à Tarbes, tandis que Régine tient l'épicerie illuminant tout le village de sa gentillesse et cela pendant 10 ans.

Passionné par son travail, il donne un coup de main pour les travaux à la mairie et s'investit dès le début dans le club de rugby, avec Tina et Jeannot Burgues, Pierre Menvielle et se lie d'amitié avec André Lamon, Jean Azpiroz et tant d'autres. Il participe à la vie festive du village apportant son dynamisme et sa joie de vivre à plusieurs associations : les parents d'élèves, le club du ball-trap, la kermesse de l'école... En témoigne cette photo où il participe à la course de la fête du village.

La famille s'agrandit peu à peu, avec les deux garçons Frédéric et Grégory et leur neveu Jean-Luc qu'ils adoptent. Régine n'est plus, mais pour Georges, le village bruit encore de son souvenir : « Pour moi, Pouyastruc c'est 60 ans de bonheur ».

APE/ECOLE

LA KERMESSSE DE L'APE

La kermesse a eu lieu le soir du 1^{er} juillet. Les enfants ont chanté tous ensemble à l'école, c'était émouvant, puis les familles se sont retrouvées à la salle d'activité et en extérieur pour profiter des stands et de la buvette.

Les stands : les classiques jeux en bois, chamboule tout, ski marche en duo, mikado géant, ballons sauteurs, ateliers créatifs, coin ludique pour les plus petits, châteaux gonflables ont eu un grand succès.

Les associations sportives de Pouyastruc ont également proposé des animations : rugby, tennis, hand et le centre équestre d'Aubarède avec 5 poneys. Ensuite un repas a été servi : les saucisses/chorizo venaient de Chez Sylvain, les glaces de chez Praline et Marguerite, à Sénac.

Les enseignants étaient présents et ravis de partager ce moment de convivialité avec les parents.

La fête s'est prolongée assez tard. Le plaisir de retrouver des moments de détente et festifs (post crise sanitaire) ont permis à tous de passer une bonne kermesse.

La clé de la réussite tient aussi à l'ensemble des parents, grands-parents, villageois, membres d'association qui se sont portés bénévoles pour les stands, pour préparer les repas...



salle polyvalente. Le programme était le suivant : jeux et séances de maquillage, spectacle des enfants, repas des sorcières et spectacle de théâtre « Vous avez dit sorcières ? » par la compagnie, Le Manteau d'Arlequin. Merci à la municipalité de Pouyastruc d'avoir accueilli toutes les sorcières et sorciers de l'association Coup de Pouce. Merci aux nombreux visiteurs qui ont contribué au succès de cette journée.

Les sorcières vous donnent rendez-vous l'année prochaine avec plein de nouvelles idées ensorcelantes !



TENNIS CLUB DE POUYASTRUC

1^{ER} TOURNOI DE LA SAISON

Les 15 et 16 octobre, le Tennis club de Pouyastruc organisait son premier tournoi multi-chances de l'année qui s'adressait aux joueurs du département (non classés à 30/3).

Un grand bravo à Titouan Baillet du TCP qui a remporté son premier tournoi ! Un grand merci aussi à tous les joueurs qui sont venus s'affronter sur les courts de Pouyastruc durant ce week-end.



COUP DE POUCE

WEEK-END SORCIÈRES

Énorme succès pour L'association Coup de Pouce lors de leur week end « sorcières » du 25 et 26 juin 2022 avec stand photo, restauration rapide et buvette dans la

VEN.
11
nov.

Cérémonie
Dépôt de gerbe devant le
monument aux morts

DIM.
5
fevr.

Loto organisé par
l'USCP à la salle
polyvalente

LUN.
1^{er}
mai

Tournoi du 1^{er} Mai
organisé par l'USCP

SAM.
19
nov.

à 18h
Mois du film documentaire
à la SMA (projection/débat /
apéro). Thème **rugby au
féminin**

LUN.
13
mars

Carnaval
organisé par l'APE

LUN.
8
mai

Cérémonie
Dépôt de gerbe devant le
monument aux morts

26 nov.
+
4 déc.

Vide-maison chez Michel
et Noëlle, au 11 rue de
la Poste (en face de
l'ancienne poste)

COURANT
avril

Chasse aux oeufs
organisé par l'APE

WE.
23-25
juin.

Festival des Sorcières,
organisé par Coup de Pouce

VEN.
16
déc.

Retour du Père Noël,
place de la Mairie
organisé par l'APE
et la Mairie, ouvert à
tous les habitants

DIM.
9
avril

Nuit de l'Amitié
organisée par l'USCP.
Salle polyvalente

VEN.
30
juin

Kermesse de l'école
organisée par l'APE



© A. LAMON

VIS TA VIE À POUYA, MONTRE QUE T'AS PIGÉ LE TRUC

POUYASTRUC.FR

TRUCS PRATIQUES

MAIRIE

Place de la Mairie

05 62 33 22 54
mairie-pouyastruc@wanadoo.fr
www.pouyastruc.fr

Lundi : 9h à 11h / 16h à 18h
Mardi : 9h à 11h
Jeudi : 9h à 11h / 16h à 18h
Vendredi : 9h à 11h

• Permanence du Maire

Michel PAILHAS
Mardi de 17h à 19h sur RDV

• Conseillère départementale du canton des Coteaux

Monique LAMON

Sur rdv à la mairie de
Souyeaux
ou à l'Hôtel du Département
6 rue Gaston Manent - Tarbes
Tél. : 06 79 16 82 05
lamonmonique@gmail.com

ESPACE FRANCE SERVICES

Tous les mercredis matins
de 8h30 à 12h30, sans RDV à
la salle du conseil municipal

RENOV'OCCITANIE

Permanence organisée par le Conseil départemental

Accompagnement dans la
recherche d'aides financières
pour tout projet de rénovation
globale et performante de
votre logement.

Tous les 4^e mardis du mois
de 14h à 16h, un mois sur deux.
Salle du conseil en mairie

ATELIER INFORMATIQUE

Salle informatique - Mairie

Mercredi matin
de 9h à 10h
Mme BARALDO
Tél. : 06 76 96 54 81

ÉCOLE

Directeur : Pascal CHARRIER
Tél. : 05 62 33 22 56

MÉDIATHÈQUE

Alexandra ABADIE
bibliotheque-pouyastruc@orange.fr

Lundi 16h à 18h
Mercredi 14h à 16h
Vendredi 16h à 19h

CENTRE DE LOISIRS

Mercredis et vacances
7h30 à 18h30
Tél. : 07 68 25 45 36
enfance-3cva@leccgs.org

RELAIS POSTE

Supérette Vival
Tél. : 09 66 92 65 34

IMPÔTS

Lundi de 14h à 17h
Permanence à la mairie

GENDARMERIE

Tél. : 05 62 33 25 18

POMPIERS

CJS Rives de l'Adour
Tél. : 05 62 51 87 00

DÉCHÈTERIE

Mardi, jeudi & vendredi
14h à 18h
Mercredi & samedi
9h à 12h / 14h à 18h

MESSE

Dimanche à 10h30
à l'église St-Christophe

PHARMACIE

63 bis route de Bigorre
Du lundi au vendredi
9h à 12h30 / 14h30 à 19h
et le samedi
9h à 12h30
Tél. : 05 62 33 24 36

MAISON MÉDICALE

63 bis route de Bigorre

• Médecins

Du lundi au vendredi
8h45 à 12h30
15h30 à 19h
et le samedi
9h à 12h
Sur RDV
au 05 62 33 22 22

• Cabinet infirmier

Du lundi au vendredi
à partir de 7h
Sur RDV
au 05 62 33 22 46
Sans RDV,
16h à 17h